

tion est actuellement devant la commission du service civil ou sur le point de lui être soumise, car je sais que cela doit être soumis à la commission. Quant à l'autre question de mon honorable ami, je n'assistais pas à la conférence à laquelle il fait allusion, mais j'ai discuté la chose avec nombre de ceux qui y ont assisté et voici ce que l'on y a constaté: dans tous les pays agricoles, l'activité de la concurrence développent une tendance non seulement à trouver des marchés et à les conserver, mais aussi à offrir tous les produits agricoles triés d'après la qualité et à encourager les achats de produits classés. C'est-à-dire que pour avoir de bons articles, il vous faut encourager la production et pour encourager celle-ci vous devez payer en conséquence, et comme on paye le blé, l'avoine, l'orge ou le seigle de mon honorable ami d'après leur qualité, l'on espère qu'en classant les porcs d'après leur qualité ils seront aussi payés en proportion et que cela améliorera la production. La chose n'est pas facile à accomplir, mais elle n'est pas impossible. Or l'idée de ces trieurs n'est pas de trier toutes les consignations de porcs, mais plutôt de se confiner à celles sur lesquelles l'acheteur et le vendeur ne tombent pas d'accord. Si mon honorable ami achetait des porcs et que j'en vende, les transactions seraient faciles tant que nous nous entendrions sur la qualité de ces animaux, mais si nous ne pouvions nous entendre sur cette question nous la soumettions à ce trieur qu'on peut plutôt nommer dans ce cas l'arbitre. Voilà comment nous comptons commencer. Je crois même que la qualité sur laquelle mon honorable ami et moi pourrions nous accorder devrait être notée, même si nous n'en appelons pas à l'arbitre, de manière à pouvoir connaître ensuite comment le nombre de porcs fournis se compare à la quantité de bacon de première classe sortant des abattoirs. Je crois que c'est là une bonne chose. Nous ne voulons pas embarrasser le commerce plus qu'il est nécessaire. On peut dire que le trieur est plutôt un arbitre. Cet arbitre représentera l'abattoir et aussi l'éleveur et tous les deux se soumettront à sa décision. Il est en outre entendu que les abattoirs feront des offres basées sur la qualité. C'est la part qui leur revient et, incidemment, ils n'auront pas à fermer leurs portes à cause de la stagnation des affaires comme c'est le cas pour quelques-uns d'entre eux aujourd'hui. Les abattoirs devront offrir une prime de 10 p. 100, je crois, sur les animaux de choix. C'est là l'entente, mais la proportion juste est difficile à établir; elle

[L'hon. M. Motherwell.]

peut disparaître graduellement dans le prix général. En tout cas, j'ai exposé le but que nous visons et c'est ce que je m'étais engagé à faire.

M. McQUARRIE: Je voudrais insister auprès du ministre pour lui bien faire voir les difficultés que rencontreront les compagnies d'expositions si on diminue leurs octrois de 25 p. 100. Je suis en faveur d'économiser et il semble que nous devons y songer, mais il me semble aussi que c'est là justement que nous devrions le moins penser à mettre le principe en application. Je suis d'avis que nous devrions tout faire pour aider l'agriculture et je vois le meilleur moyen d'y parvenir en aidant l'organisation de ces foires. Dans mon comté, nous avons une exposition organisée sous les auspices de la société royale d'agriculture et d'industrie, exposition qui se flatte d'être la plus belle de l'Ouest et, pour ma part, je crois que c'est une très belle exposition. Nos exhibits agricoles et ceux du bétail sont splendides et le tout est complet et intéressant. Malheureusement, je crois que l'association compte recevoir cette année son octroi entier. Je crois qu'on a dit aux organisateurs qu'ils seraient prévenus avant de diminuer leur octroi, cela afin qu'ils puissent être entendus par le ministre. Ces personnes n'ont été nullement avisées quant à la réduction et elles ont préparé les listes de prix et leur budget de dépenses en se basant sur l'octroi total. Or, je dis au ministre qu'il n'est guère juste de faire cette réduction sans prévenir les intéressés. Je lui demanderai aussi de bien vouloir entendre les organisateurs d'expositions avant de prendre une décision définitive à ce sujet. Je crois qu'ils ont demandé une conférence et je suggère sérieusement au ministre qu'il veuille bien tendre les organisateurs d'expositions de tout le Dominion avant d'arrêter définitivement sa ligne de conduite à propos des octrois d'expositions.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je crois que mon honorable ami a l'air si bien disposé à ce sujet qu'il s'attend plutôt à cette petite réduction.

M. McQUARRIE: Non, pas cette année.

M. SUTHERLAND: Je désire demander au ministre si le crédit pour le registre canadien du bétail de race a été modifié.

Il y a eu, je crois, durant plusieurs années, un crédit de \$20,000 pour venir en aide à la division de la généalogie des animaux. Il est notoire que le travail de